

DEC122390DAJ

Décision portant modification de la décision n° 112717DAJ du 20 décembre 2011 donnant délégation de signature (Délégation Alsace)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 112717DAJ du 20 décembre 2011 donnant délégation de signature (Délégation Alsace) ;

Vu la décision n° 122303DR10 portant nomination de Mme Doris Pflumio aux fonctions de responsable du service des ressources humaines de la Délégation Alsace,

DECIDE :

Art. 1^{er} – L'article 3 de la décision n° 112717DAJ du 20 décembre 2011 susvisée est remplacé par les dispositions suivantes :

« **Art. 3** – En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Gaëlle Bujan, déléguée régionale de la circonscription Alsace, et de M. Jean-Marie Burgio, adjoint à la déléguée régionale de la circonscription Alsace, délégation est donnée à Mme Doris Pflumio, responsable du service des ressources humaines, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1^{er}, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe énumérées au 1.1. »

Art. 2 – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 31 août 2012

ALAIN FUCHS